

<http://ugtg.org/spip.php?article918>



Pétition anti-LKP - Le Sacrilège : Faire foule est antidémocratique.

- Dossier spécial LKP - Parti-pris-&-cris... -



Date de mise en lignemercredi 20 mai 2009

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

« ... vérité et amitié nous sont chères l'une et l'autre, mais c'est pour nous un devoir sacré d'accorder la préférence à la vérité. » (Aristote, Ethique à Nicomaque, I, 4, 1096 a 16-17).

Ce mot célèbre d'un grand esprit de même calibre que ceux qui pétitionnent, le 12 mai dans les colonnes de *France-Antilles*, contre la « foule » qui ose souiller les lieux saints du Conseil général, est très juste. Mais il ne laisse pas deviner combien il peut être douloureux d'avoir à douter de l'attachement de ses amis à la vérité.

Voler au secours des Présidents des Conseils général et régional, aujourd'hui, est-ce défendre la « démocratie en péril » ?

Les pétitionnaires fournissent sa caution solennelle à la thèse de l' « insurrection » soutenue, sur les plateaux de télévision, par les Présidents des assemblées locales qui ont qualifié de « putsch », de « coup d'Etat » l'occupation du Conseil général le 7 mai.

Cette thèse appelle trois remarques :

L'un des *Présidents* au moins se considère comme un Chef d'Etat. N'est-il pas absurde, dès lors, d'envisager la souveraineté d'une Guadeloupe qui, dans ces conditions, serait déjà un Etat ? C'est de la « menace » d'un coup d'Etat qu'il faut se soucier désormais.

Cela explique pourquoi les Présidents estiment que par le fait d'occuper Conseil général, le leader du mouvement s'est comporté en « *Président de la Guadeloupe* ».

Enfin, « coup d'Etat », « putsch », « insurrection » : l'objectif de la pétition est de nous faire voir ce que nous n'avons pas vu : le LKP a cherché à renverser les deux Présidents pour s'emparer de leur pouvoir. Qu'est-ce qui a fait échouer le putsch ? Le courage avec lequel les élus ont su parler à la foule, bien entendu.

Quels objectifs visent tous ces messages télévisés et « pétitionnés » ? Même dans notre régime démocratique, un putsch ne peut rester impuni. Faut-il, alors, procéder à l'arrestation des membres du LKP, et, bien sûr, interdire cette association séditionnaire ? Cela ne « s'impose »-t-il pas autant que la « mise au point » intellectuelle ? Cette pétition se serait-elle « déguisée pour éviter qu'elle ne soit perçue pour ce qu'elle est » ?

Avons-nous bien perçu la gravité de ce qui s'est passé au Conseil général ? Certainement pas assez. Les pétitionnaires vont tout « éclaircir » et nous expliquer pourquoi ils ne peuvent « tolérer » de tels méfaits. Ce qui s'est passé est un acte « gravissime » qui « a consisté à refuser aux élus le droit d'exercer leur mandat électif. »

Les preuves ne manquent pas : Certes, on pourrait penser que venir manifester deux heures avant le début des travaux permet d'éviter qu'ils ne soient interrompus, une fois lancés. Certes, cette manifestation est jugée « plutôt débonnaire » par le journal *Le Monde* du 09/05/09. Mais, la pétition nous l'explique, après les élus, en réalité il s'agit d'une insurrection fasciste. La manifestation du jeudi 7 mai est un « acte [qui] s'est déguisé pour éviter qu'il ne soit perçu pour ce qu'il est ». Comment le sait-on ? ... On le sait.

S'agit-il d'un procès d'intention ? Pas du tout : il faut savoir que cette occupation dite symbolique, ne peut être que « prétendument symbolique ». Pourquoi ? ... Parce que.

Pétition anti-LKP - Le Sacrilège : Faire foule est antidémocratique.

De même quand l'envoyée spéciale du journal Le Monde écrit : « *Le collectif a donc tenu meeting, puis rangé la salle pour 14 h 30* », n'en croyez rien. Les pétitionnaires vous éclairent : il s'agissait seulement de « *faire mine de ranger la salle* ». A quoi ça se voit ? ... On le voit.

Il faut donc une science de l'interprétation, nous disent les pétitionnaires. Et pour cela, il faut avoir la maîtrise des « *principes* ». En particulier, il faut apprendre à ne pas « *confondre imprudemment la foule et le peuple* ». Un peuple vote et attend sagement. Seule une foule, antidémocratique par nature, cherche à troubler la « *sérénité* » de ses élus par des interpellations « *tumultueuses* ». Un peuple vote et se tait. Un peuple attend qu'on lui indique quand, comment, et où il peut prendre la parole. S'il ne respecte pas ces règles élémentaires de la démocratie, le peuple se dégrade en « *foule* » méprisable.

Décidément, donc, nous n'avons pas de chance. Dans les années cinquante, un autre grand intellectuel qui pensait à la même hauteur que ceux qui pétitionnent aujourd'hui, nous a sermonnés dans le fameux Cahier d'un retour au pays natal :

« *Et dans cette ville inerte, cette foule criarde si étonnamment passée à côté de son cri comme cette ville à côté de son mouvement, de son sens, sans inquiétude, à côté de son vrai cri, le seul qu'on eût voulu l'entendre crier parce qu'on le sent sien lui seul ; parce qu'on le sent habiter en elle dans quelque refuge profond d'ombre et d'orgueil, dans cette ville inerte, cette foule à côté de son cri de faim, de misère, de révolte, de haine, cette foule si étrangement bavarde et muette. ... Cette foule qui ne sait pas faire foule ... ne participant à rien de ce qui s'exprime, s'affirme, se libère au grand jour de cette terre sienne.* » [1]

Au moment où l'on aurait pu croire que ces paroles commencent à être entendues, les pétitionnaires d'aujourd'hui nous disent que « *faire foule* » est *antidémocratique*. C'est manquer de respect à l'égard de nos « *représentants* ».

Nul doute que si l'ordre « *démocratique* » en Guadeloupe était « *déguisé pour éviter qu'il ne soit perçu pour ce qu'il est* », s'il s'y cachait de l'intolérable, nos pétitionnaires, si habiles à mettre à nu ce que cachent les « *habits* », n'auraient pas manqué de nous éclairer à ce sujet. S'ils ne disent rien, c'est assurément qu'il n'y a rien à dire. Le 7 mai, au Conseil général, il y a eu « *une atteinte à la démocratie qui s'apparente à une insurrection* ». Voilà tout ce qu'il y a lieu de savoir. Car vous le savez, n'est-ce pas : l'insurrection n'a jamais servi la démocratie ?

Frantz Duhamel - Marie-Claude Fouche[Cf. rectificatifs du post-scriptum]

Post-Scriptum

Bonjour,

Nous sommes très agréablement surpris de la publication sur votre site de notre billet d'humeur du 15 mai. L'intérêt que nous portons à ces questions nous amène à vous demander trois rectifications :

- ▶ *Premièrement : Je ne suis pas professeur de philosophie.*
- ▶ *Deuxièmement : Nous désapprouvons cette manie de toujours vouloir accoler un titre à son nom ("professeur de ...", "Directeur" de ceci ou cela ...etc...). Ce n'est pas en tant que professeur ou Directeur qu'on s'indigne, se révolte ou trahit. Il est donc inutile d'ajouter "professeur de philosophie" à "Frantz Duhamel". Pouvez-vous, s'il vous plaît, supprimer cette indication qui ne figure pas sur notre billet.*

Troisièmement : Nous avons lu attentivement la NDLR. Il semble qu'il y ait un malentendu. Nous opposons ce que dit Césaire à ce que dit la pétition : Césaire nous reprochait, à juste titre, de ne pas savoir "faire foule" ; la pétition, elle, nous accuse de "faire foule". C'est

Pétition anti-LKP - Le Sacrilège : Faire foule est antidémocratique.

donc ironiquement que nous faisons ce rapprochement. Or, votre NDLR ne donne-t-elle pas l'impression que nous avons mis dans le même sac le texte de Césaire et la pétition ?

*Très cordialement,
M-C. Fouche*

[1] NDLR : Le sens "attribué" par Frantz Duhamel & Marie-Claude Fouche à cette citation de Césaire, est erroné - tout comme « l'interprétation » plus alambiqué que philosophique "produite" par leur principal contradicteur]. Pourquoi ? Pas parce-que... Mais *bien* parce que Césaire considère ici que par sa "muette" acceptation de l'ordre colonial [son refus résigné de crier "sa faim" & "sa misère", son incapacité à crier "sa révolte" & "sa haine"], et sa soumission aussi "bavarde" que "criarde" à l'ordre occidental, la foule (le peuple de Martinique) fait le lit de sa disparition programmée ["génocide par substitution"], voire de son autodestruction.